

SCIENCES DU VIVANT - RÉGLEMENTATION POUR LES PRATIQUES EN BIOLOGIE, USAGE DES ANIMAUX À DES FINS SCIENTIFIQUES

Maintien des compétences pour l'usage des animaux vivants à des fins scientifiques #1 : le point sur la réglementation européenne et française en recherche animale (Rongeurs)

L'utilisation des animaux vivants à des fins scientifiques nécessite en plus d'une formation spécifique une formation continue de 3 jours tous les 6 ans.

Cette journée de formation permet de valider 1 journée de formation continue à inclure dans le livret de compétences.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Personnes amenées à travailler sur des projets de recherche incluant des expérimentations sur l'animal (chercheurs, doctorants, ingénieurs)
- Pour les Zootechniciens, applicateurs et Concepteurs de projets en expérimentation animale, ayant suivis une formation spécifique, et souhaitant une mise à jour de leurs connaissances réglementaires (attestation)
- Une expérience en manipulation des animaux est nécessaire

PROGRAMME

- introduction à la recherche animale
- cadre réglementaire de l'expérimentation animale
- réglementation pour l'utilisation d'animaux génétiquement modifiés en milieu confiné
- le dispositif éthique en expérimentation animale

OBJECTIFS & COMPÉTENCES

- être à jour sur le cadre réglementaire européen et français de la recherche animale
- connaître la réglementation OGM et ses conséquences pour la recherche animale
- être averti du dispositif éthique en recherche animale

LES + DE LA FORMATION

Formation conçue en cohérence avec les besoins identifiés sur le marché du travail
Méthode pédagogique orientée vers l'acquisition d'outils stratégiques et opérationnels efficaces, complets, pertinents et innovants
Corps professoral composé d'enseignants-chercheurs et auteurs de renommée internationale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

📅 Prochaines sessions

29/06/2026

Informations clés

🕒 **Durée :**
7 heures

€ **Tarif :**
450 €

📘 Informations

Catégorie de l'action de développement des compétences: (Article L6313-1 du Code du Travail)

Action de formation
Cette formation répond aux exigences réglementaires de formation continue: 3 jours de formation obligatoire tous les 6 ans, conformément à la directive 2010/63UE

Effectifs : Min 7 pers. / Max 20 pers.

Public : Personnes amenées à travailler sur des projets de recherche incluant des expérimentations sur l'animal (chercheurs, doctorants, ingénieurs)

Possibilité de sessions sur-mesure

Responsable(s)



Hélène Hardin-Pouzet



Marie-Noëlle Fiamma

Méthodes

Cours théoriques et séances de questions-réponses pour une bonne assimilation des concepts abordés.

Méthodes pédagogiques adaptables suivant le niveau et les expériences professionnelles du groupe.

Évaluation des connaissances acquises par QCM en fin de formation.

Apprentissage par études d'exemples concrets

Supports pédagogiques, bibliographie et documentation, diaporamas

Supports de cours PDF

Modalités d'évaluation

Attestation réglementaire validant une journée de formation continue, à inclure dans le livret de compétences en expérimentation animale. Attestation de fin de formation.

Contact

biosciences-fc@sorbonne-
universite.fr

POUR CANDIDATER

Inscription via formulaire (voir site web).